

SIAE des communes du BAS-LAN

# RAPPORT D'ACTIVITE DU SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC



*Service de l'Adduction d'eau potable*



**Exercice  
2017**

SIAE des communes  
du Bas Languedoc  
2, Chemin de l'Infirmierie – BP15  
34 340 MARSEILLAN

Document établi  
juillet 2018  
selon l'article L.5211-39  
du CGCT

# 1. CONTEXTE

Le présent rapport, au vu des dispositions relatives au fonctionnement des EPCI, notamment en ce qui concerne la démocratisation et la transparence (Art. L5211-39 du CGCT), a pour objet de retracer l'activité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC pour l'année **2017**.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC regroupe deux catégories de communes :

- La première catégorie, dénommée les **RURAUX**, est constituée des collectivités où sont assurées la production, l'adduction et la distribution d'eau potable soit :

- BOUZIGUES, GIGEAN, LOUPIAN, MARSEILLAN, MIREVAL, MONTBAZIN, POUSSAN, VIC-LA-GARDIOLE, VILLEVEYRAC
- La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour les communes
  - MONTAGNAC
  - PINET
  - VIAS
- Montpellier Méditerranée Métropole pour les communes
  - COURNONSEC
  - COURNONTERRAL
  - FABREGUES
  - LAVERUNE
  - MURVIEL-LES-MONTPPELLIER
  - PIGNAN
  - SAINT-GEORGES-D'ORQUES
  - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
  - SAUSSAN

- La deuxième catégorie, dénommée les **URBAINS**, est constituée des collectivités où ne sont assurées que la production et l'adduction d'eau potable soit :

- La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la commune
  - AGDE
- SETE
- MEZE
- Syndicat FRONTIGNAN /BALARUC-LES-BAINS/ BALARUC-LE-VIEUX

## 2. INDICATEURS FINANCIERS

### 2.1. Indicateurs financiers généraux

#### 2.1.1. Recettes d'exploitation

En 2017, la recette d'exploitation du Syndicat résultant du prix du service d'alimentation en eau potable est de 4 014 351 €€.

Pour la partie exploitante, cette recette s'élève à 9 432 281 €.

#### 2.1.2. Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017
Encours de la dette	32 989 726,31 €
Annuité	3 067 298,82 €
Flux de trésorerie	4 718 449,00 €
Ratio d'endettement (année)	7
Population desservie permanente (200 000)	164,95 €
Population desservie estivale (500 000)	65,98 €

### 2.2. Prix de l'eau

#### 2.2.1. Le prix de l'eau Ruraux

##### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	2017	2018
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire	38,3200	38,8100
	Tranche 1 (0 à 150 m3)	0,6495	0,6578
	Tranche 2 (+ 150 m3)	0,8559	0,8668
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	37,6500	37,6500
	N° 1 (0 à 150 m3)	0,3171	0,3171
	N° 2 (+ 150 m3)	0,7113	0,7113
Tiers [€/m3]	Agence de l'eau prélèvement	0,08	0,08
	Contre Valeur pollution	0,29	0,29
TVA	5,50%		

## Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	2017	2018
Exploitant	116,26	117,74
Collectivité	75,70	75,70
<b>Sous Total Hors Taxes, Agence de l'eau et CVP</b>	<b>191,96</b>	<b>193,44</b>
Agence de l'eau prélèvement	9,47	9,60
Redevance pollution	34,80	34,80
<b>Sous Total HT</b>	<b>236,23</b>	<b>237,84</b>
TVA	12,99	13,08
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>249,22</b>	<b>250,92</b>

Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3/an

en TTC :	2,09 €
en HT (collectivité+ fermier) :	1,61 €

## 2.2.2. Le prix de l'eau Ventes URBAINS

### Evolution du tarif de l'eau et Composantes de la facture

		AGDE	SETE	SIAEP F/B	MEZE
Volume Souscrit en m3/J		36 800	19 500	16 300	4 000
Participation des Urbains au budget du Syndicat / à leur volume de pointe souscrit	Aux emprunts	734 204,05 €	388 983,90 €	325 171,96 €	79 703,80 €
	Frais de gestion	140 186,19 €	74 271,14 €	62 087,12 €	15 218,35 €
	<i>Total participation</i>	<i>874 390,24 €</i>	<i>463 255,04 €</i>	<i>387 259,08 €</i>	<i>94 922,15 €</i>
m3 facturés		5 214 717	2 452 141	3 254 529	846 034
Coût du m3		0,1677 €	0,1889 €	0,1190 €	0,1122 €
Surtaxe SBL		0,0586 €			
Coût du m3 part SBL		0,2263 €	0,2475 €	0,1776 €	0,1708 €
Surtaxe SUEZ		0,2912 €			
Coût du m3 (SBL - SUEZ)		0,5175 €	0,5387 €	0,4688 €	0,4620 €
Agence de l'Eau		0,0800 €			
Coût du m3 HT		0,5975 €	0,6187 €	0,5488 €	0,5420 €
TVA 5,5%		0,0329 €	0,0340 €	0,0302 €	0,0298 €
Coût du m3 TTC		0,6303 €	0,6527 €	0,5790 €	0,5718 €

# 3. INDICATEURS TECHNIQUES

## 3.1. Ressources propres

Ouvrage	Débit nominal m <sup>3</sup> /h	Prélèvement 2016 m <sup>3</sup>	Prélèvement 2017 m <sup>3</sup>
Puits FLORENSAC	4 800	17 729 179	18 470 851
La Lauzette Saint Jean de Védas	450	48 626	25 982
Forage de Vias	160	-	456 802
Forage du Boulidou	180	243 107	251 220
Forage de l'Olivet	300	15 008	-
Forage de Pinet	50	72 374	43 950
Forage de Montagnac - plaine	100	301 526	301 613
Forage de Montagnac - Belluguettes	20	195	-
<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>]</b>		<b>18 410 015</b>	<b>19 550 418</b>

## 3.2. Production, Distribution

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2016	2017
Volume produit	18 410 015	19 550 418
Volume importé	-	-
Volume Fabrègues	1 643 024	1 855 167
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>20 053 039</b>	<b>21 405 585</b>
Ventes en Gros (urbains)	11 065 604	11 767 421
Volumes vendus aux abonnés (ruraux)	5 626 517	5 813 258
<b>Volume total vendu</b>	<b>16 692 121</b>	<b>17 580 679</b>
Volumes non facturés	3 360 918	3 824 906

La consommation moyenne en m<sup>3</sup> par abonnement et par an est de :

112

### 3.3. Abonnés

Le passage à un nouveau Système d'information Clientèle a modifié le calcul du nombre de clients.

Sur l'ancien système clientèle Epsydre : 1 compteur était égal à 1 abonnement alors que sur ODYSSEE : 1 adresse de facturation et égale à 1 client.

Clients	2016	2017
Nombre de clients domestiques	40 673	43 398
nombre de clients Collectivités	801	858
Nombre de clients professionnels	1 094	1 241
<b>Nombre total clients</b>	<b>42 568</b>	<b>45 497</b>

#### 3.3.1. Répartition des abonnés par commune

	Clients	Prime fixe
BOUZIGUES	1 064	1 066
COURNONSEC	1 332	1 341
COURNONTERRAL	2 709	2 840
FABREGUES	2 774	3 173
GIGEAN	2 550	2 775
LAVERUNE	1 287	1 357
LOUPIAN	1 207	1 374
MARSEILLAN	8 863	10 234
MIREVAL	1 328	1 367
MONTAGNAC	2 031	2 195
MONTBAZIN	1 157	1 180
MURVIEL-LES-MONTPPELLIER	742	750
PIGNAN	2 873	3 111
PINET	859	900
POUSSAN	2 302	2 512
SAINT-GEORGES-D'ORQUES	2 169	2 701
SAINT-JEAN-DE-VEDAS	4 336	4 838
SAUSSAN	650	660
VIAS	2 689	2 542
VIC-LA-GARDIOLE	931	2 158
VILLEVEYRAC	1 644	1 651
<b>Total des abonnés</b>	<b>45 497</b>	<b>50 725</b>

### 3.4. Longueur du réseau

	2016	2017
Linéaire du réseau hors branchements en km	786	831

### 3.5. Performance du réseau

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

#### Rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	83,09%	80,46%	84,81%	88,21%	86,43%
Rendement moyen / 3 ans	82,79				
	84,49				
	86,48				

#### Indice des volumes non comptés =

(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice des volumes non comptés [m³/km/j]	13,92	18,18	12,79	10,33	11,68
IVNC moyen / 3 ans	14,96				
	13,77				
	11,60				

#### Indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	11,82	15,42	10,63	8,23	9,57
ILP moyen / 3 ans	12,62				
	11,43				
	9,48				

**Performance du réseau par commune**

Commune	Rendement réseau IDM %	ilp m <sup>3</sup> /km/j
Bouzigues	74,60	7,92
Cournonsec	81,30	6,54
Cournonterral	76,20	11,04
Fabrigues	77,40	7,95
Gigean	69,00	14,45
Lavérune	93,10	1,92
Loupian	80,40	3,35
Marseillan	73,50	10,58
Mireval	71,70	8,51
Montagnac	64,10	11,81
Monbazin	72,90	9,89
Murviel les Montpellier	55,50	14,14
Pignan	83,70	5,46
Pinet	87,90	2,79
Poussan	79,60	7,31
Saussan	80,60	4,99
St Georges d'Orques	62,80	18,81
St J de Vedas	80,50	7,54
Vias	71,40	9,65
Vic la Gardiole	83,30	4,64
Villeveyrac	65,50	9,83



## 4. LES TRAVAUX

### 4.1. Travaux du renouvellement du réseau

Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites et branchements d'eau potable le Syndicat a réalisé un montant de travaux de 3 918 482,85 € HT sur l'ensemble de son territoire dont :

Pour le solde du marché à bons de commande 2012

*Groupement d'entreprise EHTP SOLATRAG ASTRUC SOLIVE*

150 254,50 €

Pour la 1ere année du marché à bons de commande 2016

*Groupement d'entreprise EHTP SOLATRAG ASTRUC SOLIVE*

2 975 498,80 €

Groupement de commande Sur les communes de Gigean et Vic la Gardiole

128 812,13 €

Pour le marché à bons de commande de VIAS

*EIFFAGE SCAM*

663 907,42 €

### 4.2. La Maîtrise d'œuvre

Afin de réaliser ses études de maîtrise d'œuvre, le Syndicat a mis en place un marché de maîtrise d'œuvre (Accord Cadre) en 2014. La durée est de 1 an renouvelable 3 fois soit 4 ans au total. Ce marché est entré dans sa 4<sup>ème</sup> et dernière année.

Le syndicat a relancé une nouvelle consultation. Le bureau d'étude titulaire du marché est le Cabinet MERLIN. La durée du marché est de 1 an renouvelable 7 fois.

### 4.3. Raccordement de MONTAGNAC

La première tranche du projet de sécurisation de l'adduction de la commune de Montagnac est terminée. L'alimentation de la base de BESSILES depuis le réseau de Villeveyrac au lieu-dit JOLIMONT est en fonctionnement. Le forage des Bélugettes, qui était la principale ressource en eau de la base de Bessilles, a été arrêté. Le montant des travaux s'élevait à 838 682 € HT

Le syndicat a lancé la phase 2 du projet de sécurisation du bourg de Montagnac. Cette étude porte sur l'implantation d'un réservoir et le tracé de la conduite d'adduction d'eau potable entre la base de Bessilles et le Bourg de Montagnac.

### 4.1. Débitmètres

Le syndicat dans le cadre de la gestion de son réseau et afin d'améliorer le rendement de celui-ci lance les études pour la mise en place de 30 débitmètres supplémentaires. Avec l'ensemble des équipements posés des

campagnes de sectorisation sur l'ensemble du territoire permettront de mieux contrôler et d'améliorer la recherche de fuites.

Ces débitmètres seront installés sur les communes suivantes :

Montagnac, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Gigean, Loupian, Marseillan, Murviels les montpellier, Pignan, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de védas, Vic la Gardiole et Vias

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 959 945,00 € HT.

## 4.1. Raccordement de Vias

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de VIAS a transféré la compétence Eau au Syndicat.

Le Syndicat étudie les différents tracés pour interconnecter le réseau de la commune de Vias au réseau d'adduction de Syndicat (Boucle SUD)

Ce raccordement représente 10,80 km de conduite pour un montant prévisionnel de 8,20 M€.

Le Syndicat se rapproche des partenaires financiers pour une éventuelle participation au projet.

## 4.2. Doublement de l'usine G. DEBAILLE

Dans le cadre de la mise à jour de son schéma directeur de Production et d'Adduction d'eau potable, le syndicat, afin de répondre aux besoins futurs à l'horizon 2040, doit réaliser le doublement de l'usine G. DEBAILLE à Fabrègues. La production d'eau potable de l'usine passera de 30 000 m<sup>3</sup>/j à 60 000m<sup>3</sup>/j, à l'horizon 2025.

Le Cabinet Merlin réalise les études de maîtrise d'œuvre de cette extension qui comprend :

- Le doublement de l'usine
- Les conduites de raccordement aux réseaux d'adduction du Haut, Moyen et Bas Service
- Un réservoir d'équilibre (augmentation de la capacité de stockage)

Le montant prévisionnel des études de maîtrise d'œuvre (AVP) s'élève à 234 420,00 € pour un montant prévisionnel de travaux de 26,00 M€ HT.

## 4.3. Projet des siphons de SETE

Dans le cadre du renouvellement des siphons de SETE, le syndicat, finalise le dossier de consultation des entreprises Pour la réalisation d'un forage dirigé sous les quartiers de la Plagette et la pointe courte à Sète.

Le projet est validé par ces services : Maritimes, Portuaires ainsi que le service Route du Département et la SNCF, afin de recueillir leurs avis sur le Projet..

Suite à la demande de Subvention auprès des services de l'agence de l'eau, ce dossier est éligible. Le montant de la subvention est de 925 606 € pour un montant prévisionnel de travaux de 1 246 608 € HT.

Les travaux sont prévus pour le troisième trimestre 2018, après la saison estivale.

## 4.4. Renforcement de l'Adduction de Cournonse

Suite aux réunions de travail avec notre société fermière (SUEZ), le Syndicat a lancé une étude sur le renforcement de l'adduction de Cournonse.

Des achats et servitudes de passage sont négociés avec les propriétaires.

Un permis de construire déposé en mairie pour la station de reprise a été accepté.

## 4.5. Schéma Directeur AEP

Suite à la nouvelle législation sur les économies d'eau et le rendement des réseaux d'eau potable, le Syndicat a réalisé les schémas directeurs des communes suivantes :

- Fabrègues
- Gigean
- Montbazin
- Poussan
- Montagnac
- Pinet

Sont en cours d'élaboration par les bureaux d'études MERLIN et ENTECH les schémas directeurs AEP des communes de :

Communes	Montant € HT	Date de fin d'études
Bouzigues	23 503,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Loupian	24 471,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Villeveyrac	24 471,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Mireval	24 471,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Vic la Gardiole	30 057,50	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Marseillan	34 028,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Pignan	30 057,50	2 <sup>ème</sup> semestre 2018
St Georges d'Orques	26 161,50	2 <sup>ème</sup> semestre 2018
Murviel les Montpellier	23 503,50	2 <sup>ème</sup> semestre 2018

Le syndicat a déposé les dossiers de demandes de subventions pour les services de l'Agence de l'Eau des schémas directeurs des communes :

Communes	Montant € HT	Date
Saint de Védas	40 833,60	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Saussan	28 204,20	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Cournonsec	29 365,20	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Cournonterral	36 069,00	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Lavérune	29 365,20	1 <sup>er</sup> semestre 2019

## 4.6. Mise en place d'un SIG

Le Syndicat a décidé de mettre en place un Système d'Information Géographique couplé à une gestion Patrimoniale de ses réseaux.

Le cabinet merlin assiste le Syndicat dans cette démarche.

Cette étude permettra d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des conduites de distribution.

La restitution de cette étape est programmée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Suite à l'intégration de la commune de Vias, le Syndicat prépare un dossier de demande de subvention pour intégrer le réseau de Vias dans le SIG.

## 4.7. Diagnostic Réservoirs

Le Syndicat dans le cadre de la gestion de son patrimoine, a lancé une campagne d'osculation des bétons armés des réservoirs du Syndicat. La restitution du diagnostic final met en évidence la nécessité d'intervention sur les réservoirs de Villeveyrac, Loupian, Murviel les Montpellier, Agde, Balaruc, Fabrègues, Gigean, Pignan, Saint Georges d'orques et Poussan

Le Syndicat prévoit de lancer les marchés suivants pour la réhabilitation des ouvrages

Sites	Montant € HT prévisionnel	Date travaux
Mont St Loup – Agde 20 000 m <sup>3</sup>	1 282 774,00	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Balaruc (15 000 m <sup>3</sup> ) Gigean (1 500 m <sup>3</sup> ) Marseillan (1500 m <sup>3</sup> )	1 268 729,00	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Fabrègues (500 m <sup>3</sup> ) – Loupian (500 m <sup>3</sup> et 350 m <sup>3</sup> ) Murviel les Ifs (150 m <sup>3</sup> ) Pignan gardies (1 500 m <sup>3</sup> )	891 585,00	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Poussan (400 m <sup>3</sup> ) St Georges d'Orques (cadelle 1 500 m <sup>3</sup> ) Villeveyrac sur tour (600 m <sup>3</sup> )	709 385,00	1 <sup>er</sup> semestre 2021

## 4.8. Les ressources

### Le Bouldou

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection et le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage sont validés par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2012.

Le Syndicat lance les études pour les travaux de mise en conformité du forage. (Réalisation d'un local pour le traitement aux UV)

Les travaux sont prévus pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

### Les Pesquiers

Le Syndicat est en attente des résultats de l'étude des volumes prélevables (EVP), menée dans le cadre de la procédure du SAGE pour déposer le dossier de la procédure de DUP.

Le bureau d'études EURYECE est en charge de ce dossier. Le montant prévisionnel des études s'élève à 48 507,50 € HT.

### Le forage de la plaine à Montagnac

Dans le cadre La procédure de DUP des forages de la plaine à Florensac, un dossier complémentaire a été déposé auprès des service de l'état (ARS) pour un forage de secours « F3 ».

L'hydrogéologue agréé a rendu son rapport définitif.

Le Bureau d'études ENTECH est en charge du projet de réalisation du forage définitif et la réhabilitation du forage existant.

Le syndicat doit déposer un nouveau dossier de déclaration d'Utilité Publique pour la mise en service du forage F3.

L'enquête publique pour cette DUP est programmée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2018

### Achat de terrains pour la protection de la ressource

Dans le cadre de la protection de la ressource et de la réalisation de ses travaux, le Syndicat se porte acquéreur de terres situées sur les communes de FLORENSAC, PIGNAN, VILLEVEYRAC et FABREGUES.

